

Communiqué de presse

Le 28 septembre 2015

Conjoncture : nette amélioration pour les entreprises en Loire-Atlantique

La CCI a mené l'enquête auprès de 700 chefs d'entreprises, représentatifs du tissu économique de Loire-Atlantique entre les 29 juin et 15 juillet 2015. Cette 16^{ème} édition de la note de conjoncture met en évidence une embellie de la situation économique pour 37% des dirigeants, soit +15% par rapport à janvier dernier.

Des perspectives globalement positives

La situation des entreprises de Loire-Atlantique s'est nettement améliorée comparé à janvier dernier avec une hausse de 15 points de la part des répondants ayant constaté une amélioration de leur situation. Rappelons cependant que l'enquête de début d'année révélait une situation particulièrement dégradée.

L'évolution des principaux indicateurs est générale à l'exception notable des investissements et des marges, preuve que l'embellie reste précaire aux yeux des dirigeants.

Les perspectives sont globalement positives mais restent fragiles en raison de la faible visibilité et, plus généralement, de l'instabilité du climat économique, géopolitique et financier. Le solde d'opinion des chefs d'entreprises, entre ceux qui anticipent une situation en hausse et ceux qui prévoient une nouvelle baisse, est au final redevenu positif (+6).

Des disparités selon les secteurs d'activités

La conjoncture dans l'**industrie** a été mieux orientée sur la première partie de l'année malgré des capacités de production largement sous utilisées.

Les perspectives sont orientées favorablement avec **8 industriels sur 10 qui prévoient une stabilisation ou une amélioration de leur situation**. La prudence reste de mise avec des investissements avant tout de renouvellement et des marges qui peinent à s'améliorer. L'agroalimentaire et la fabrication de matériels de transport (grâce à la bonne santé des grands donneurs d'ordre) sont à la hausse malgré des conditions de prix, qualité, délais de plus en plus drastiques.

Les professionnels du **commerce de gros** bénéficient de l'embellie globale avec 77% de professionnels qui jugent leur activité au moins stable (58% en janvier). Des différences notables sont à noter en fonction de l'activité des clients. Les difficultés de la construction et la faiblesse des investissements sont fortement ressenties par certains grossistes. L'agroalimentaire tire son épingle du jeu. Les anticipations se redressent (80% stables ou en hausse contre 68% en janvier) malgré la faiblesse de la visibilité, devenue aujourd'hui une donnée de la gestion d'entreprise,

C'est dans le secteur des **services aux entreprises** que le redressement est le plus net avec **78% des répondants qui jugent l'orientation des derniers mois équivalente ou en hausse** (+13 points comparé à janvier dernier). Les perspectives restent favorables avec 86% d'opinions au moins stables (75% en janvier), soit le meilleur chiffre depuis 3 ans. La situation n'est cependant pas homogène avec des transporteurs qui bénéficient du bas prix du gazole, des activités d'ingénierie qui bénéficient de l'activité des donneurs d'ordre quand d'autres subissent les effets du marasme dans le secteur de la construction, des activités de conseil mieux orientées mais sans euphorie, une demande dans le secteur du numérique qui reste dynamique malgré des bouclages budgétaires plus souvent tendus.

Pour le secteur de la **construction, la situation reste préoccupante** : les indicateurs se sont certes améliorés, mais la situation de janvier était particulièrement mauvaise. La demande reste atone, qu'il s'agisse du gros et du second œuvre ou encore des travaux publics.

Les perspectives à court terme ne se redressent guère, malgré le bas niveau des taux d'intérêt et la hausse des permis de construire. Le sentiment d'inquiétude domine et de fortes attentes sont exprimées s'agissant du lancement de grands projets métropolitains (Aéroport, gare, transfert du MIN...).

Le secteur du **commerce et des services aux particuliers** bénéficie lui aussi de l'éclaircie. 70% des répondants jugent les derniers mois au moins stables (+13 points comparé à janvier), soit le meilleur chiffre depuis 5 ans !

Dans le commerce, la fréquentation s'inscrit à la hausse (+8 points) et la dégradation du panier moyen est enrayée pour 63% des répondants, ce qui est encore trop peu mais il était de 49% en janvier dernier.

Les professionnels de la santé dénoncent les effets négatifs de certaines lois ou réformes (immobilier avec la loi ALUR, réformes dans le domaine de la santé pour les pharmaciens-opticiens notamment).

Les prévisions sont très correctes mais empruntent d'inquiétudes pour les commerçants après un été favorable.

Des fragilités qui persistent

Les principales difficultés rencontrées par les chefs d'entreprises restent le manque de visibilité, notamment dans l'industrie et la construction, et le bas niveau des marges (48% en moyenne – 68% dans la construction). **La baisse du chiffre d'affaires reste une préoccupation pour près de 4 chefs d'entreprises sur 10** (39%) mais cette proportion est en nette baisse comparé à janvier dernier (50%), signe de l'embellie économique.

La situation financière des entreprises est préoccupante pour 33% des répondants (39% en janvier). Les marges de manœuvre restent toutefois limitées pour 62% des répondants, preuve d'une fragilité sous-jacente, malgré une optimisation devenue la norme de la gestion financière des entreprises.

« **Conjoncture 44** » devient « Expre**CC**lon » à l'instar de l'ensemble des notes de conjonctures éditées par les CCI de Pays de la Loire. Plus d'informations sur www.paysdelaloire.cci.fr